

Pour un véritable respect des autres cultures

La volonté des autorités françaises de réformer leurs politiques culturelles, pour davantage de cohérence et d'efficacité, est, à la fois remarquable et enviable vu du Sud, où l'opportunité de mener ce type d'exercice ne nous est pas souvent donnée tant nous sommes dépendants de financements extérieurs. Je crains, cependant, à la lecture du document qui nous est soumis, que la France occulte les problèmes de fonds et d'orientation qui nous interpellent tous quant à « l'aide au développement culturel ».

La première des exigences pour une coopération ne se situe pas, de mon point de vue, au niveau de la réforme des institutions et de la création d'agences. Le mot « agence » me fait frémir tant il y a de secteurs dont la promotion et la gestion sont désormais laissées aux soins d'agences sur lesquelles les gens ordinaires n'ont aucun contrôle. Cette manière de déposséder l'Etat de ses prérogatives ne devait pas concerner la culture qui n'est pas une marchandise. La Banque mondiale qui excelle dans le démantèlement des services a substitué toute sorte d'agences d'exécution aux ministères techniques. Elles sont plus soucieuses du recouvrement des coûts et de gestion financière que d'appui véritable à ceux et celles qui en ont besoin.

En matière de la coopération culturelle, j'ai l'impression que nous sommes en train de passer d'une dynamique qui, en dépit de ses insuffisances, ne mettait pas les questions de moyens en avant.

Les questions de fond à élucider dans le contexte de la mondialisation marchande sont les suivantes : l'offre de coopération culturelle avec les pays du Sud et plus particulièrement l'Afrique, répond-elle à une demande clairement formulée ? Si oui, de qui émane de cette offre ? Que vise-t-elle ?

Ces questions étaient sous-jacentes au débat présidé par le Chef de l'Etat français, Jacques Chirac, au Sommet de la Terre, à Johannesburg (Afrique du Sud). Il s'agissait de la diversité culturelle et de ses liens avec la biodiversité. J'ai posé une question, à laquelle je n'ai pas eu de réponse : à savoir si la diversité culturelle peut résister aux dures réalités de l'économie et de la finance. J'ai pris comme exemple le cas de mon pays, premier producteur de coton en Afrique Subsaharienne. Pour s'insérer dans le marché mondial, ce pays sahélien enclavé et surendetté exporte 98% de ce coton brut, alors que des milliers de tisserands qui devraient participer à la diversité culturelle en transformant ne serait-ce qu'une partie de ce coton sont réduits au chômage.

Chaque aspect du débat sur la culture bute, en fait, contre la logique marchande sous-jacente à la mondialisation libérale. En économie, nous n'avons pas la latitude de décider du prix de nos matières ni de la création de valeur ajoutée au niveau local. La perte de revenus qui découle de cette situation va de pair avec la perte d'identité, pendant que les puissances occidentales nous distraient avec une offre culturelle qui ajoute à notre aliénation et à la dépendance. En effet, pendant que le Nord inonde nos marchés de ses restes et nos esprits de ses idées, les travailleurs dont les artisans qui devraient pouvoir vivre de leurs savoirs et savoirs-faire s'appauvrissent. Peut-on parler de diversité culturelle et de biodiversité dans de telles circonstances ? Peut-on davantage parler de coopération culturelle et de réforme de cette coopération sans questionner ces dures réalités ?

Des réformes soucieuses des intérêts des groupes vulnérables dans nos pays ne consistent pas seulement à réduire les dépenses et à vendre les services. Elles devraient partir d'une véritable évaluation des retombées des actions culturelles précédentes et en cours pour les populations en termes de valorisation de leur créativité et de leur autonomie de penser et d'initier des activités.

Je disais en introduction que je vous envie parce qu'il existe dans nos pays, un énorme fossé entre les moyens des services étatiques chargés des politiques culturelles et les ressources que la coopération française mobilise pour son usage propre. Le résultat est que les centres culturels français sont parfois plus nantis que la plupart des ministères africains de la culture qu'il s'agisse de ressources financières ou d'équipements.

En fait, depuis toujours, la France comme les autres pays européens, au nom de la coopération, a investi dans la promotion de sa propre culture, de sa langue, et de ses normes. Le Nord continue ainsi de nous séduire et de nous attirer en même temps qu'il nous rejette.

A travers la coopération bilatérale comme de la Francophonie, vous voulez des Africains qui vous ressemblent mais vous ne les voulez pas ici. Vous ne nous laissez pas davantage la latitude de créer les conditions qui nous permettent de vivre dignement chez nous. La coopération culturelle est au centre de cette épineuse problématique.

Ma dernière remarque est la suivante : la France, au lieu de viser l'efficacité en regardant chez ses voisins du Nord, -l'Allemagne ou l'Angleterre- ne ferait-elle pas mieux de se tourner davantage vers le Sud dont l'Afrique en se demandant si son offre, qu'elle est en train de remanier, correspond réellement à une demande ? Au lieu d'une réforme en vase clos, sans la participation des pays où elle intervient, ne ferait-elle pas mieux de procéder à une évaluation approfondie de sa politique culturelle avec les acteurs culturels et les services compétents du Sud ?

Il convient ici, de mentionner le « NEPAD culturel » puisque la communauté internationale semble convaincue que l'Afrique n'a jamais porté une vision plus pertinente que celle que quatre Chefs d'Etat libéraux viennent de rafistoler en notre nom à tous. Dans sa version initiale, les auteurs de ce projet gigantesque faisaient très peu allusion à la culture. Cette lacune vient, semble-t-il, d'être corrigée mais le NEPAD n'en est pas plus un projet conforme aux attentes et aspirations des plus démunis.

La coopération culturelle souffre, en fait, des avatars de la coopération en général que nous ne cessons de questionner surtout depuis Seattle.

L'Initiative Africaine pour l'Éthique et l'Esthétique est un réseau d'intellectuels et d'artistes que j'anime et qui tente d'apporter sa modeste contribution au renouvellement de la réflexion sur les rapports Nord/Sud, notamment dans le domaine de la culture et de la création.

Je crois profondément à une coopération culturelle dans laquelle les pays riches se disent que les Africains peuvent lire et dire l'Afrique et que s'il existe une niche où nous pouvons faire notre chemin, c'est bien dans le domaine de la culture. Dans cette perspective, l'objectif des CCF doit consister -sacrilège- à créer les conditions de leur propre dépérissement pour laisser progressivement la place, dans quinze ou vingt ans, à des structures culturelles africaines.

Il appartient à la France, de savoir si elle veut investir désormais et davantage dans une coopération culturelle qui contribue à la promotion des talents et de la créativité des Africains en quête de réponse à la domination économique et politique ou si elle compte réformer pour dépenser moins et pour ouvrir davantage l'Afrique dans le sens de ses intérêts propres.

Aminata D. Traoré